

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

MARDI 30 SEPTEMBRE 2025

PROCÈS-VERBAL

ORDRE DU JOUR :

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 juin 2024 ;
- Election de deux membres du Conseil d'Administration ;
- Rapport moral du Président et rapport d'activité 2024 ;
- Comptes de l'exercice 2024 et rapport du commissaire aux comptes ;
- Budget 2025 ;
- Point d'actualité programme d'actions 2025 ;
- Questions diverses.

Lors de la première Assemblée générale du 15 septembre 2025, le quorum n'ayant pas été atteint, il est procédé à une deuxième Assemblée Générale.

Le 30 septembre 2025 à 15h 30, les membres adhérents se sont réunis à la salle du foyer rural à St Vincent de Barrès.

PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Sophie BARTHELON, Directrice adjointe de la Direction Départementale des Territoires de l'Ardèche

Joël BELMONTE, Représentant le Conseil régional de l'ordre des architectes

Dominique CHAIZE, Adjoint au Maire de St Vincent de Barrès

Thierry CHAMBON, Architecte . Transversales architectures

Sandrine CHAREYRE, Vice-Présidente du CAUE. Conseillère départementale, Maire de St Priest

Sébastien CHIRAT, Auditeur GALLO associés

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Matthieu DESESTRET, Expert comptable Privas

Robert DUCHAMP, Architecte, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche

Christian FEROUSSIER, Président du CAUE, 2ème VP, conseiller départemental, Maire de St Fortunat sur Eyrieux

Christine GIGON, Adjointe au Maire de Coux

Hélène LACROIX, Trésorière du Bureau du CAUE de l' Ardèche

Alexandre MALFAIT, Administrateur du CAUE, paysagiste concepteur

Hervé OZIL, administrateur CAUE

Marc-Antoine QUENETTE, 4ème Vice Président du Département

Ingrid RICHIOUD, 7ème VP, Conseillère départementale, adjointe au Maire de Tournon sur Rhône

Paul SAVATIER, Maire de St Vincent de Barrès

Laure VIGNERON, Représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Michel VILLEMAGNE, Maire de St Agrève

ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Equipe du CAUE de l'Ardèche :

Antoine AUBINAIS, Directeur du CAUE de l'Ardèche
Jules ABEL, conseiller paysagiste
Isabelle BARUT, assistante administrative, assurant le secrétariat de séance
Wesley BAUDEZ, infographiste, représentant du personnel
Kévin DOUSSAINT, conseiller paysagiste
Séverine MONDINO, chargée de communication et de projets culturels
Jean-Luc PRAS, comptable
Myriam VAUTHIER-SOKOLOV, conseillère architecte et urbaniste
Patrick YIU, conseiller architecte

ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS AVEC POUVOIR

Bérengère BASTIDE, Maire de Chambonas
Françoise BENOIT, Maire de St Etienne de Lugdarès
Bernard BROTTE, Maire de la Voulte sur Rhône
Vincent CERVINO, Maire de Lanas
Jacques CHABAL, Maire du Cheylard
Francis DOUILLET, Vice-Président de SOLIHA Ardèche
Jacques GEIGUER, Maire de la Souche
Martine IMBERT, Maire de St Martial
Anne-Marie MARION, Maire de Borée
Jean-Yvon MAUDUIT, Maire de Rocheocolombe
Patrick MEYCELLE, Maire de St Rémèze
Jean-Yves MEYER, Président ADT
Jean-Marc MICHEL, Maire des Vans
Brigitte MOREL, Secrétaire du Bureau du CAUE
Driss NAJI, Maire de St Jean le Centenier
Patrick OLAGNE, Maire de Vernosc les Annonay
René SABATIER, Maire de St Clair
Marc SOUTEYRAND, Maire d'Ucel, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche
Yvon VENTALON, Maire de Sampzon
Jean-François VILVERT, Architecte des bâtiments de France, UDAP de l'Ardèche

ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS

François ARSAC, Maire de Chomérac
Thierry AUMAGE, Directeur Académique des services de l'Education Nationale
Nathalie DUFAUD, Maire de Quintenas
Martine FINIELS, Maire de Vernoux en Vivarais
Sandrine GENEST, Maire de Lachapelle sous Aubenas
JEANNE Jean-Pierre, Maire de Coux
LOUAHALA Patrick, représentant l'Association des Maires de l'Ardèche, Maire de Gluiras
Pierre MAISONNAT, Conseiller départemental du canton de Tournon sur Rhône, Adjoint au Maire de Mauves
Pierre-Yves MARET, Représentant de la chambre d'Agriculture
Marie MERIC, représentante de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Aurélien MOURIER, Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Fabienne MUÑOZ, Présidente de la chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ardèche
Gérard ORIOL, Conseiller communautaire de la Communauté de communes Porte Drom'Ardèche
Dominique PALIX, Maire de St Symphorien sous Chomérac
Régis PERIER, représentant de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Simon PLENET, Président Annonay Rhône Agglo
Lucie RAMIER, Maire de Félines
Robert ROUX, 2ème Vice-Président du CAUE, gérant bureau d'études d'architecture
Pascal WALDSCHMIDT, Vice-Président à l'urbanisme de la Communauté de communes Pays de Beaume Drobie

Christian FEROUSSIER ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence notamment les conseillers départementaux et en excusant les absents.

Il donne la parole à Monsieur le Maire Paul SAVATIER qui décrit rapidement sa commune rurale de 850 habitants qui s'est engagée dans la démarche "village de caractère" en 1996 ou 1997, obtenant la labellisation en 2011. Il remercie le CAUE avec lequel la commune a été accompagnée pour des projets majeurs : la restructuration de l'école et le site du Rieutord.

Le Président remercie Monsieur le Maire d'accueillir l'Assemblée Générale du CAUE. Il remercie le Conseil d'Administration et le Bureau du CAUE pour leur implication dans la vie du CAUE tout au long de l'année, l'équipe pour son investissement quotidien dans l'accompagnement des projets des collectivités et des habitants, et les élus départementaux présents.

Il remercie l'ancien directeur du CAUE, Jérôme DAMOUR, dont la mission s'est terminée le 1er septembre 2025, pour son travail de 3 ans et demi dans des conditions parfois difficiles.

Le nouveau directeur du CAUE Antoine AUBINAIS est salué pour sa passion et son nouvel éclairage.

Le Président annonce qu'il continuera d'assumer la présidence jusqu'à la fin de l'année 2025, le temps de mettre en place le budget 2026 et d'assurer une transition sereine pour le nouveau directeur.

Un changement de gouvernance est prévu avec l'élection d'un nouveau Président ou d'une nouvelle Présidente d'ici la fin de l'année 2025 ou début 2026.

Il accueille Marc-Antoine QUENETTE, conseiller départemental, nouveau membre du CAUE.

Compte rendu de l'Assemblée générale du 6 juin 2024

Le compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 juin 2024 a été transmis par courrier et par courriel. Le Président propose de le faire valider.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Election de deux membres du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que les statuts prévoient le renouvellement tous les trois ans des membres du Conseil d'administration élus par l'Assemblée générale. Deux postes sont à renouveler :

Le Président lance officiellement l'appel à candidatures. Hélène LACROIX et Brigitte MOREL sont candidates pour renouveler leur mandat.

Sans autre candidature ce jour, Christian FEROUSSIER demande s'il n'y a pas d'objections pour un vote à main levée.

Hélène Lacroix et Brigitte MOREL sont réélues à l'unanimité des membres présents.

Rapport moral du Président et rapport d'activité 2024

Le rapport moral :

Il est présenté par Christian FEROUSSIER qui rappelle les orientations stratégiques du CAUE. Le projet d'orientation du CAUE pour 2025 s'articule autour de quatre enjeux prioritaires : sobriété, frugalité et inventivité dans les projets d'aménagement ; développement d'habitats attractifs et qualitatifs ;



promotion de nouvelles pratiques constructives (recyclage et réemploi) ; et partage d'une culture de la qualité du cadre de vie, notamment auprès des jeunes.

Le thème de l'urbanisme favorable à la santé a guidé les actions en 2024.

Le réemploi sera le fil rouge de l'année 2025.

Le CAUE vise à réaffirmer le rôle de l'Ardèche dans l'économie des ressources et la préservation du cadre de vie face au changement climatique.

Le rapport d'activités 2024 :

- Le CAUE a réalisé 70 accompagnements de collectivités, conseillé 120 particuliers et formé 130 personnes (élus, professionnels).
- Les actions ont inclus la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces publics, la qualité de l'habitat, et le partage de l'espace.
- Le CAUE a participé à des réseaux professionnels (urba-sessions, rencontres UFS, réseau paysage).
- La signature d'une convention pluriannuelle avec le département de l'Ardèche a renforcé les liens et la reconnaissance de l'ingénierie du CAUE.
- Des partenariats avec la Préfecture, l'association des maires, le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche ont permis l'organisation d'une journée sur la sobriété foncière.
- Le CAUE a contribué au groupe de travail départemental sur la végétalisation des espaces éducatifs.
- La charte partenariale des 5 à 7 de l'éco-construction a été renouvelée.
- Des expositions ("Paysages mobilisés" et "Place aux femmes") ont été présentées en 2024.

Comptes de l'exercice 2024 et rapport du commissaire aux comptes

Compte de résultat

Le Président présente le compte de résultat de l'exercice 2024 :

Le total des charges est de : 906 926 €. contre 1 071 516 euros prévisionnels).

Les charges sont divisées en 3 postes : ressources humaines pour : **701 021 €**, frais de fonctionnement pour : **180 520 €** et actions du projet d'orientation pour : **25 385 €** (contre 114 000 € prévus)

Le total des recettes est de : 1 008 029 euros (contre 1 034 875 euros prévisionnels). Les recettes sont reparties sur 2 postes : la part de la taxe départementale affectée pour : **800 000** euros en 2024 (contre 700 000 euros en 2023) €, la participation des collectivités à travers les conventions d'accompagnement pour : **83 795 euros** (contre 150 000 euros prévus).

Il précise quelques points spécifiques :

Sur les dépenses :

- Concernant les actions portées par le CAUE, les dépenses ont été inférieures au budget prévisionnel, en raison de retards dans le montage des dossiers de subvention
- Les charges de personnel ont été plus faibles en raison d'arrêts maladie longue durée et du décalage du recrutement d'un conseiller en CDD

Sur les recettes :

- la part départementale affectée de la taxe d'aménagement correspondant à la convention d'accompagnement entre le Département et le CAUE a été portée à 800 000 euros en 2024.
- Les recettes liées aux conventions ont légèrement baissé

L'année 2024 s'est achevée sur un excédent de : 101 103 euros

Cet excédent sera affecté au fonds associatif.

Le Président donne la parole à Matthieu DESESTRET, expert comptable, qui fait une lecture de la note de synthèse du compte de résultat et du bilan.

Le fonds associatif cumulé au 31 décembre 2024 était de 401 190 euros.

La situation financière est saine, sans endettement, avec une trésorerie excédentaire.

En conclusion, l'association est saine et bien gérée, elle n'a pas d'endettement et les dettes fournisseurs sont payées régulièrement.

Le Président donne la parole au commissaire aux comptes pour la lecture du rapport sur les comptes annuels.

Le commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat d'exploration de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la structure à la fin de cet exercice.

Il n'y a pas de conventions réglementées à soumettre à l'Assemblée générale.

Le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée et propose d'imputer le résultat excédentaire de l'année au fonds associatif.

Les comptes financiers 2024 sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus au Président et le résultat excédentaire de l'exercice soit 101 103 euros est affecté au fonds associatif.

Point d'actualité Programme d'actions 2025

Réorganisation interne et projets futurs :

Antoine AUBINAIS présente ce point :

•Une étude menée par le cabinet Sens et Idées a permis de réimaginer l'organisation du CAUE, en mettant l'accent sur le service public, l'innovation, l'expérimentation, la coopération et la transmission.

•L'équipe a été réorganisée en pôles par métier (archi, paysage, urbanisme, culture) pour faciliter le travail en équipe et la solidarité.

•Les pôles Architecture et Paysage continueront de conseiller les particuliers.

•Une partie du temps de chaque pôle sera dédiée aux actions de sensibilisation, en lien avec le pôle culture.

- La mise à jour des outils numériques et l'harmonisation des accompagnements sont des priorités pour dégager du temps pour la sensibilisation et l'expérimentation.

Cette nouvelle structure vise à dé-siloter les activités, harmoniser les accompagnements et libérer du temps pour l'expérimentation et la sensibilisation. Antoine AUBINAIS souligne l'importance de cette réorganisation pour répondre aux défis futurs, notamment en matière de réemploi, de sobriété foncière, et d'adaptation au changement climatique, tout en renforçant la visibilité et l'impact de l'organisation sur le territoire.

Projets du pôle Urbanisme

Présentés par Myriam VAUTIER-SOKOLOV :

- Films et plaquette de sensibilisation sur la sobriété foncière, en partenariat avec la DDT, en cours de réalisation.
- Vacance en milieu rural : développement d'un projet de recherche et de financement pour l'aménagement et la valorisation des centres-bourgs, avec une mise en œuvre prévue fin 2026.
- Réseau des acteurs de l'urbanisme : poursuite de l'action avec la création d'une plateforme collaborative pour fluidifier les échanges avec les techniciens des collectivités.
- Urba-sessions : reprise des cycles de formation en septembre 2026 sur le réemploi, la sobriété foncière, la préservation paysagère, l'adaptation au changement climatique et les démarches participatives.
- Partenariat avec l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche : accompagnement des collectivités candidates au label "villages de caractère d'Ardèche" (objectif de 30 communes d'ici 2028).
- Groupe de travail rafraîchissement urbain et personnes vulnérables: construction d'une démarche pour adapter l'environnement et les espaces publics aux conditions du changement climatique.

Projets du pôle Architecture

Présentés par Patrick YIU :

- Conseil aux particuliers : renouvellement et repenser les conseils pour intégrer les enjeux climatiques et touristiques.
- Carte réemploi de l'Ardèche : veille sur les ressources et compétences locales en réemploi de matériaux.
- Valeurs d'exemples : mise en valeur de projets d'espaces publics et de rénovation qui illustrent les valeurs du CAUE.
- 5 à 7 de l'éco-construction : le prochain aura lieu le 16 octobre 2025 sur le thème du réemploi, avec un géologue tailleur de pierres comme intervenant.

Projets du pôle Paysage

Présentés par Kevin DOUSSAINT et Jules ABEL :

- Bons plan(t)s : capitalisation des fiches "bons plan(t)s" pour partager les bonnes pratiques en matière de végétalisation des communes.
- Végétalisation des cimetières : cycle de formations pour accompagner les communes dans la gestion écologique de ces espaces.
- Ateliers jardins : offre de deux ateliers par an pour sensibiliser les particuliers aux bonnes pratiques d'aménagement de jardins.
- Végétalisation des lieux éducatifs : le CAUE fait partie d'un groupe de travail départemental pour prolonger et faire évoluer l'action de végétalisation des écoles et collèges.
- Réseau départemental du paysage : réflexion sur de nouvelles actions pour 2026.

Projets du pôle Culture

Présentés par Séverine MONDINO :

- La culture doit intégrer les missions du CAUE, être un espace de questionnement et d'innovation, et permettre d'engager de nouvelles dynamiques avec les partenaires.
- Projet territoire : travailler avec les habitants pour faire remonter les besoins et les transformer en projets culturels.
- Projet culturel collectif : projet fédérateur porté par l'ensemble de l'équipe, avec une première version espérée début de l'été 2026.

Communication

Présentée par Wesley BAUDEZ :

- Refonte complète de la charte graphique du CAUE, avec une mise en application prévue en 2026.
- Présence sur trois nouveaux réseaux sociaux, en plus de YouTube, pour diversifier l'offre et créer une communauté.
- Développement de nouveaux outils (vidéos et podcasts) en 2026 pour sensibiliser le grand public et les élus.

Budget 2025

Le Président présente ce budget .Le projet de budget 2025 a été présenté lors du CA du 12 décembre 2024 . Il a été mis à jour au 29 septembre 2025..

Les charges :

Pour un total de **993 153 €**, les principaux postes sont les suivants :

- Ressources humaines pour **713 795 €** : Cette somme sert principalement à financer l'ensemble des salaires et charges de l'équipe technique.
- Frais de fonctionnement : **202 457 €**.
- Programme d'actions : **76 900 €**.

Les recettes :

CF

Elles s'élèvent à **926 412 €**, leur composition est la suivante :

- **776 000 euros** proviennent de la taxe départementale d'aménagement (baisse de 3%).
- les conventions signées avec les collectivités : **55 000 €** sont attendus.
- les adhésions : **17 000 €** sont attendus.
- Les subventions : **44 400 €** sont attendus.
- Produits divers : **34012 €**

Un déficit prévisionnel de **- 66 741 euros** est anticipé pour la fin de l'année 2025

Le fonds associatif serait de **334 450 euros** fin 2025.

Le Président soumet au vote le programme d'actions 2025 et le budget 2025 qui l'accompagne.
Pas de remarques, ni d'abstentions.

Le budget prévisionnel et le programme d'actions 2025 sont votés à l'unanimité.

Sandrine CHAREYRE Vice-Présidente souligne le côté humain et la matière grise qui fait l'essence du CAUE. Le CAUE a besoin d'être conforté financièrement dans l'intérêt des particuliers et collectivités ardéchoises. Il faut défendre le CAUE cette structure qui doit perdurer, auprès du Département,. Elle réitère sa confiance au nouveau directeur.

Le Président insiste sur les préconisations du cabinet Sens et Idées qui devront être suivies pour favoriser le bien-être au travail.

Marc-Antoine QUENETTE nouvel administrateur se présente et exprime sa satisfaction de rejoindre le CAUE.

En tant que Vice-président aux finances du Département il souligne quelques points :

La fiscalité de l'urbanisme, transférée à la DDFIP en 2022, pose un problème d'encaissement de la taxe d'aménagement pour le Département. Ce point est aussi souligné par Sophie BARTHELON , directrice adjointe de la DDT et Michel VILLEMAGNE, conseiller départemental qui insistent tous sur le fait de clôturer les documents d'urbanisme car c'est l'achèvement des travaux qui déclenche le paiement de la taxe d'aménagement.

Le Département a vu ses recettes baisser, et la taxe d'aménagement, qui était de plus de 3 millions d'euros par an, est tombée à moins d'un million d'euros.

Il explique que cette situation affecte directement le financement du CAUE et des espaces naturels sensibles (ENS), malgré une augmentation du budget du CAUE de 600 000 euros à 800 000 euros . Il insiste sur la nécessité d'une réforme nationale pour résoudre les problèmes d'encaissement des taxes d'aménagement, qui ont pris 3 à 4 ans de retard. Il avertit que les prochaines années seront financièrement difficiles pour le Département.

Le financement du CAUE par le Département est passé de 600 000 euros à 800 000 euros, mais les réserves accumulées diminuent.

Le fonds associatif pourrait tomber à 76 000 euros à l'horizon 2028 si la situation actuelle persiste.C'est ce seul chiffre qui est à retenir pour Michel VILLEMAGNE.

05

Christian FEROUSSIER souligne la nécessité d'une gestion attentive et d'une maîtrise des charges pour assurer la pérennité de l'association, insistant sur l'importance du soutien départemental. Il est satisfait que le Département soit fortement représenté ce jour. Il remercie Marc-Antoine QUENETTE et Ingrid RICHOUD ainsi que Michel VILLEMAGNE, Sandrine CHAREYRE et Laurence ALLEFRESDE.

Il tient à féliciter l'équipe et demande à ce qu'elle soit applaudie.

L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER lève la séance à 17h45 après avoir remercié les personnes présentes à cette Assemblée Générale de leur attention.

Le Président invite les participants à rejoindre le site du Rieutord et à partager un temps convivial autour du verre de l'amitié pour clôturer cet après-midi.

Le Président

Christian FEROUSSIER

